

## Grilles d'évaluation qualitative de la langue

---

Les grilles suivantes sont pensées pour aider l'enseignant à évaluer la qualité de la langue du texte d'un étudiant. **Cinq modèles de grilles** sont présentés : quatre modèles d'évaluation des travaux longs et un modèle de grille d'évaluation des travaux courts, tous élaborés à partir des mêmes critères. Chaque nouveau modèle prend assise sur le précédent et propose un degré de précision accru, progressant ainsi d'une approche qualitative globale à une approche plus quantitative.

Ces grilles servent à donner à l'étudiant un indicateur de ses compétences langagières et, selon le modèle choisi, des pistes pour s'améliorer. Chaque grille sert donc de point de repère pour l'étudiant qui souhaite effectuer une autocorrection de son texte ou personnaliser sa méthode de relecture en vue d'une prochaine évaluation.

### Les modèles

Pour chaque modèle de grille proposé, deux documents sont fournis : la grille à compléter et un exemple de grille complété (avec des pénalités suggérées et des normes de la communication disciplinaires définies). Le département doit commencer par consulter les exemples pour faire les choix qui répondent le mieux aux exigences linguistiques propres à sa discipline. Ces exemples ont été conçus pour servir de balises pour l'adoption de pénalités communes en département.

### Les pénalités

Dans tous les modèles, les **pénalités proposées** dans les exemples sont toujours calculées sur 10 points, qui sont retranchés de la note totale de l'évaluation, étant donné que la PIEA du Collège statue que «dans toutes les évaluations de travaux écrits hors classe, il y a pénalisation pour les fautes de français, et ce, jusqu'à un maximum de 10 % ».

Dans tous les exemples, la cote *D* établit une pénalité de 40 % en langue, puisque la qualité de l'écriture de l'étudiant est jugée *passable*. Toutes les autres pénalités liées à des cotes ont été établies à partir de cette correspondance. Il est à noter qu'à L'Épreuve uniforme de français qui sanctionne le diplôme d'études collégiales, la note de passage en langue est attribuée dans une copie de 900 mots contenant jusqu'à 30 fautes, ce qui correspond à une moyenne d'environ 8 fautes par page de 250 mots.

Enfin, dans les exemples de pénalités proposés, aucune distinction n'est faite entre les **évaluations en classe et hors classe**, puisque la PIEA laisse une latitude aux départements à cet égard : «pour les évaluations écrites en classe, il peut y avoir pénalisation, jusqu'à un maximum de 10 %.» (p.12 de la PIEA)

### **La fréquence d'erreurs**

Le modèle 2 tient compte d'une fréquence d'erreurs approximative par page de 250 mots. Le professeur n'a ainsi pas à faire un décompte exact du nombre d'erreurs et peut fixer la pénalité à partir d'une vision d'ensemble du travail de l'étudiant.

Le modèle 5, quant à lui, exige un calcul de la fréquence d'erreurs, ici établi par ligne plutôt que par page. La fréquence d'erreurs par ligne se calcule en divisant le nombre de fautes par le nombre de lignes réelles ou disponibles pour la réponse. Par exemple, un examen dans lequel on retrouve 8 fautes réparties sur 25 lignes de réponse (toutes questions confondues) a une fréquence d'erreurs de 0,3 faute par ligne ( $8 \div 25 = 0,3$ ) et obtient une cote de *D*.

### Les actions à entreprendre en département :

Les départements qui souhaitent utiliser ces grilles sont invités à entreprendre les actions suivantes :

- 1- Choisir le ou les modèles de grilles à utiliser;
- 2- Préciser les aspects suivants afin de personnaliser les grilles selon les besoins départementaux<sup>1</sup> :

- statuer sur les pénalités à attribuer à chaque cote;
- statuer sur la possible variation de la pénalité en fonction du contexte de réalisation (évaluations faites en classe ou à la maison);
- définir le critère *Respect des normes de la communication disciplinaire*;

Par *Respect des normes de la communication disciplinaires*, on entend les différents aspects langagiers qui sont propres à une discipline donnée. Entre autres, il peut s'agir des normes suivantes :

- *Point de vue distancié (ou objectivité) du locuteur*;
- *Utilisation adéquate des termes propres à la discipline* (auquel cas, dans le critère *Vocabulaire*, on tiendrait compte de l'utilisation du vocabulaire non spécialisé);
- *Utilisation adéquate des références*;
- *Respect des règles d'intégration de la citation*;
- *Choix approprié du temps de la narration*;
- *Structure du texte*;
- Etc.

- 3- Reporter les choix dans le modèle départemental (la grille d'évaluation elle-même, qui sera remise à l'étudiant), c'est-à-dire :
  - Inscrire les points de pénalité attribués à chaque cote pour que les enseignants puissent encercler à chaque fois la pénalité qui s'applique et que cette pénalité soit la même pour tous les enseignants;
  - Inscrire la définition du critère *Respect des normes de la communication disciplinaire* (modèles 2 à 4).
- 4- Faire la distribution des grilles ajustées en département.

---

<sup>1</sup> Dans les exemples, toutes les suggestions (de pénalités, de définition du critère à ajuster selon les disciplines, etc.) sont ombrées.

## Description des divers modèles de grilles d'évaluation

Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5
<p>Le premier modèle de grille d'évaluation permet de porter un regard d'ensemble sur la maîtrise de la langue écrite de l'étudiant. En fait, ce modèle de grille n'a pas obligatoirement à être remis en copie papier à l'étudiant, car l'appréciation globale peut être faite sur la copie même de l'étudiant, une cote (A, B, C, D, E, F) indiquant la qualité globale de l'écriture.</p>	<p>Le second modèle de grille d'évaluation propose à l'enseignant la possibilité de faire un diagnostic plus précis, tout en restant dans l'évaluation globale. Il contient aussi un indicateur de fréquence d'erreurs par page qui peut l'aider à choisir la cote appropriée.</p> <p>Dans cette grille, la qualité de l'écriture est envisagée globalement et les critères considérés, précisés dans la section à cocher, ne sont pas évalués individuellement. Ainsi, si la maîtrise de l'orthographe est jugée insuffisante dans un travail où les trois autres critères sont toutefois très bien maîtrisés, le professeur peut juger la copie irrecevable et, par exemple, attribuer la pénalité maximale.</p>	<p>Le troisième modèle de grille d'évaluation propose une évaluation par critères. Dans cette grille, le poids de chacun des critères en termes de pénalisation est équivalent.</p> <p>Un exemple du calcul simple à effectuer pour obtenir la cote moyenne obtenue est fourni dans le <i>Tableau des correspondances – exemples</i>. On peut faire la moyenne des deux cotes inférieure et supérieure obtenues (un A et un D donnent un C) et on additionne cette cote avec les deux autres pour trouver la cote moyenne. L'enseignant évalue la qualité de la langue selon la pénalité globale à attribuer par cote.</p>	<p>Le quatrième modèle de grille permet d'encrer un pointage de pénalité pour chaque critère, selon la cote obtenue. En outre, il permet d'accorder un poids plus grand à certains critères. Cette grille comporte également des indicateurs quantitatifs globaux qui permettent de tenir compte du nombre total de fautes de l'étudiant.</p> <p>Le département qui adopte cette grille doit fixer la pondération de chaque critère. Ensuite, il lui faudra décider des pénalités à attribuer pour chacun des critères selon les cotes. L'exemple proposé clarifie la démarche à suivre.</p> <p>Une fois les grilles adaptées selon les choix départementaux, chaque enseignant n'aura qu'à encrer le chiffre correspondant à la cote attribuée pour chaque critère et à faire une addition pour obtenir la pénalité globale. Cette grille est peut-être la plus simple sur le plan du calcul de la pénalité.</p>	<p>Le dernier modèle de grille d'évaluation est conçu pour évaluer la qualité de la langue dans les travaux courts. Il peut s'agir de travaux qui incluent des schémas, des formules ou de courtes réponses par questions.</p> <p>Dans cette grille, la fréquence d'erreurs indicative a été établie par ligne plutôt que par page. L'utilisation de cette grille implique donc le <b>calcul</b> suivant :</p> <p>Nombre de fautes / Nombre de lignes = Fréquence d'erreurs par ligne</p> <p><i>Exemple :</i></p> <p><i>Un travail de 25 lignes contenant 8 fautes</i></p> <p>8 fautes / 25 lignes = 0,3 faute / ligne (= cote D)</p>